



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mer et littoral

Question écrite n° 117598

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le développement des algues vertes sur le littoral. Pour lutter contre ces véritables marées vertes, les crédits du ministère de l'agriculture sont d'ores et déjà mobilisés, abondés par des crédits européens de la politique agricole commune. Ne serait-il pas possible que le ministère de l'écologie et celui de la recherche soient mis à contribution, pour une mise à disposition de compétences techniques et scientifiques afin que l'ensemble des causes de prolifération des algues vertes soit déterminé avec certitude et qu'un plan de lutte efficace soit mis en place aux fins de combattre ce fléau à tous les niveaux ? Il lui demande de bien vouloir préciser quelles dispositions elle entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117598

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9691

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)